



Par courriel seulement¹

Le 1^{er} juin 2022

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Suivi administratif – Décision D-2021-123 relative à la demande du
Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport
pour les années 2021 et 2022
Notre dossier : R062157 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité, (le « Transporteur »),
dépose son bilan du Modèle de gestion des actifs (« MGA ») pour la période 2017-2021,
en suivi administratif, comme exigé au paragraphe 31 de la décision citée en objet.

Le Transporteur est également disposé à participer à une séance de travail, d'une durée
anticipée de quatre-vingts (80) minutes, les 20 ou 22 juin 2022 pour en présenter les
résultats. Le Transporteur prie la Régie de procéder aux convocations d'usage à cet
égard.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

P.j

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.